

Extension progressive de la propriété

(Un siècle de vie likésienne - Frère Hervé Daniélou)

Avant même l'achèvement de l'U central, en 1864, le terrain de la Maison-Blanche se révèle insuffisant, car on a bâti tout près de sa limite nord, en réservant la zone sud, proche du Champ-de-Foire, pour d'autres constructions futures à l'usage du District. Aussi le Frère Dagobert profite-t-il des occasions qui se présentent pour agrandir la propriété vers le nord.

C'est ainsi que deux petites parcelles de terrain, en bordure de cette limite nord, sont successivement achetées à M. et Mme Briant, de Leurguéric en Kerfeunteun: l'une le 13 mai 1863, de 604 m² au prix de 1 779 f., l'autre, le 10 décembre 1867, de 300 m², au prix de 600 f. Ces deux acquisitions sont faites au nom du Frère Philippe, Supérieur général. Ces deux parcelles figurent bien sur un extrait cadastral fait par Bigot en 1878.

Ces deux premiers achats en laissaient présager d'autres car ces parcelles faisaient partie d'un ensemble, en bordure de rue, qui, par sa situation entre la ville et le bourg de Kerfeunteun, était promis à une prochaine urbanisation. Et si Le Likès voulait ne pas se trouver rapidement enclavé et faire face à un développement prévisible, il se devait d'acquérir ces terrains dès que possible.

De plus, ces agrandissements deviendraient indispensables à la section agricole lorsque celle-ci, cessant d'être officielle, à partir de 1886, risquerait de perdre la location de la ferme de Kermahonnet.

Un nouvel achat eut lieu le 10 janvier 1877, sous le directorat du Frère Conrad-Marie, le Frère Dagobert restant encore Visiteur. Il s'agit d'un terrain de 16.916 m², mis en vente par Marie Guézennec, veuve Briant. Comme il y a des enfants mineurs, la vente se fait par adjudication et c'est encore l'étude de Me Guyot, avoué, qui se charge des intérêts des Frères. Ce terrain figure au cadastre sous les n° 29, 30 et 31 et il est acquis pour 18.100 francs.

En bordure de ce terrain nouvellement acheté, il y avait un champ appartenant à M. Chabay, boucher et fournisseur de l'établissement, et d'une contenance de 5 890 m² (emplacement de l'actuelle salle sport et du parking voisin). Dès le 21 janvier 1877, Le Likès en fait l'acquisition, au prix de 7 000 francs. De ce fait, la propriété touche désormais le « Chemin de Ty-Rivoal », alias « Garenne Vigouroux » (aujourd'hui rue Maria Chapdeleine).

Vu sans doute l'urgence, ces deux derniers achats (10 et 21 janvier 1877) sont faits, au nom de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, par une tontine formée de trois Frères: Frère Conrad-Marie (M. Tatard), Frère Cyrille-de-Jésus (M. Tual) et Frère X (M. Hardy). Un décret de 1879, signé de Jules Grévy, Président de la République, et contresigné de Jules

Ferry, Ministre de l'Instruction publique, autorise le Frère Irlide, Supérieur général:

1° à devenir propriétaire de ces deux terrains au nom de l'Institut,

2° à contracter un emprunt de 25.000 f., hypothéqué sur la propriété, pour solder ce double achat. En vue de cet emprunt hypothécaire, l'architecte Bigot avait établi une estimation de l'ensemble de la propriété (terrains plus immeubles). Cette estimation atteignait 341.000 f. Les Frères souhaitaient obtenir une autorisation d'emprunt de 200.000 f. (en vue sans doute de futures constructions) mais il durent se contenter de 25.000 f.

En 1877, la propriété atteignait déjà 40.278 m² et il ne manquait plus pour arriver à la superficie actuelle que ce qu'on a longtemps appelé « la prairie » et aujourd'hui « le parc » du Likès. Ce terrain est mentionné dans l'affiche d'adjudication du 10 janvier 1877, sous le nom de son propriétaire, le "sieur Canet".

Si on se reporte au relevé cadastral de 1878, on voit que ce terrain Canet, qui descend vers la ligne de chemin de fer, est séparé du reste de la propriété du Likès par un petit chemin, orienté sud-nord. Ce chemin qui servait de limite entre les communes de Quimper et de Kerfeunteun, avait été coupé par la construction du tunnel, est ensuite tombé en désuétude et annexé au Likès.

Lors de la réalisation du grand Quimper en 1960, cette limite entre les deux communes a disparu mais, aujourd'hui encore, le parc et la maison des frères qui donne sur la rue des Myrtilles font partie de la paroisse de Kerfeunteun, tandis que le reste du Likès est sur la paroisse de Saint-Corentin.

Les détails de l'achat de cette prairie nous sont connus par une note rédigée par le Frère Carolius, Visiteur du District de Quimper de 1900 à 1920. Cette note est postérieure à 1921 et en voici le résumé:

- vers 1890, après la construction de la ferme (près de l'emplacement de l'actuelle salle de sport), le besoin de pacages pour le bétail s'impose;

- une prairie attenante à la propriété du Likès (à l'ouest) est achetée par une tontine formée des Frères Namasius, Visiteur, Constantien-Joseph, directeur du noviciat, Donat-Louis, directeur du scolasticat; cette prairie, d'une surface de 11.365 m², est acquise pour 14.000 francs;

- la tontine en question en fait apport, quelque temps plus tard, à la "Société l'Avenir" (de Paris) qui, en 1904-1905 la vend à M. Raoul Olive, professeur d'agriculture au Likès; elle échappe ainsi à la spoliation de 1906;

- M. Olive loue cette prairie aux Frères du District mais il décède en 1920 et l'une de ses filles, héritière de ce bien, le met en vente; celle-ci doit devenir effective à l'expiration du bail en janvier 1922; grâce au Frère

Carolius (en l'absence du Frère Paul, Visiteur, retenu à Guernesey) la prairie est achetée par la "Société Le Likès", pour 20.000 f.

La date exacte du premier achat de la prairie Canet n'est pas connue avec précision: le Frère Carolius dans sa note parle de 1890-93 ; or, si on regarde le croquis figure 10 et datant d'août 1891, on voit que la prairie fait déjà partie de la propriété à cette date; par contre, dans une déclaration faite pour l'impôt sur le revenu de l'année 1889, la propriété est dite avoir une surface de 4 hectares 2 ares 78 centiares ,ce qui correspond, à un are près , à la somme des surfaces acquises entre 1854 et 1877. La prairie a donc du être achetée entre janvier 1890 et août 1891.

Si on ajoute aux 40.278 m² existant en 1889, la surface de cette prairie (11.365 m²), on obtient un total de 51.643 m², ce qui représente donc, à peu de chose près, la superficie actuelle de la propriété .